

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2025-20

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-20**FINANCES****BUDGET CENTRE****BOURG****BUDGET PRIMITIF 2025****Séance du 12 MARS 2025****Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 8**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,**Objet : Finances Budget Centre Bourg – Budget primitif 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales

Afin de faciliter la gestion quotidienne du budget, je vous propose d'autoriser la fongibilité des crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT. Je vous propose de fixer la fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel et à 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Après la présentation du Budget primitif Centre Bourg par Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2025 comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses	BP 25	Recettes	BP 25
002 (déficit antérieur)	0.25	002 (excédent antérieur)	
011 – 6015 (terrain)	1 000 €	70 – 7015 (vente terrains)	2000.25 €
011 – 6045 (études)	4 000,00 €	75 -758 (TVA)	5,00 €
011 – 605 (travaux)	0,00 €	773 mandats annulés	
65 – 658 (TVA)	5,00 €		
042 – 71355 (stock)	9 237.80 €	042 – 71355 (stock)	12 237.80 €
Total	14 243.05 €	Total	14 243.05 €
Investissement			
Dépenses	BP 25	Recettes	BP 25
		001	
001 (déficit antérieur)	237.80	168748 (avance du BP au BA)	
		1641	3 237.80 €
040 – 3555 (stock)	12 237.80 €	040 – 3555 (stock)	9 237.80 €
Total	12 475.60€	Total	12 475.60€

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-20**FINANCES****BUDGET CENTRE****BOURG****BUDGET PRIMITIF 2025**

Section de fonctionnement : 14 243.05 €

Section d'investissement : 12 475.60 €

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 tel qu'énoncé ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% à la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% à la section d'investissement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

